

## Le 102ème anniversaire de l'armistice commémoré



Le 102ème anniversaire de l'armistice commémoré

Le 11 novembre 1918 à 11h, le cessez-le-feu de la Première Guerre mondiale retentit dans toute la France, suite à la signature de l'armistice entre l'Allemagne vaincue, la France et ses alliés.

Lamothe-Goas commémore chaque année cette date historique, car elle paiera un lourd tribut comme beaucoup de nos communes. Mais le devoir de mémoire est là inlassablement et comme le citait la secrétaire d'Etat dans son discours, « Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux Morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice Genevoix qui entre aujourd'hui au Panthéon ». N'oublions jamais.

En raison du contexte sanitaire, la cérémonie d'hommage aux victimes de la guerre s'est tenue sans public, ce 11 novembre 2020, au monument aux Morts. Après les différentes lectures par le maire Alain Scudellaro et la bien trop longue liste des enfants de Lamothe Goas morts au champ d'honneur, la Marseillaise retentit.

Pour la deuxième fois, après la cérémonie du 8 mai dernier, la cérémonie était diffusée en direct sur la page Facebook de la commune.

Texte et photos, municipalité de Lamothe Goas.



Lamothe 11112020 1.jpg



Lamothe 11112020 2 [1280x768].jpg